

Les aînées issues des communautés ethnoculturelles : qui sont-elles ?

Il est difficile de définir les aînées issues des communautés ethnoculturelles en raison de la diversité des critères pouvant s'appliquer : le pays, la culture, la période d'arrivée au Canada, la langue, le statut migratoire, la citoyenneté, etc.

« *Quand les femmes marchent, c'est l'humanité qui avance.* »

*Veerle De Craene,
Oxfam-Solidarité*



Pourtant, une fois sur le territoire québécois, comme les femmes québécoises, elles sont confrontées aux mêmes problématiques : vivre seules ou en famille, dans la communauté ou dans un milieu institutionnel, en métropole ou en région; mais le fait d'appartenir à une minorité visible¹ les rend plus vulnérables.

Selon les données du dernier recensement au Québec (2006), les aînées immigrantes² âgées de 65 ans et plus sont au nombre de 79 560. Ce chiffre représente 18,3 % de la population des femmes immigrantes.³ Une bonne partie de cette population, en provenance de l'Europe, a vieilli dans la province, puisqu'arrivée avant 1961. Et depuis cette date, chaque année, des femmes entrent au Québec. Une minorité de ces immigrantes sont déjà avancées en âge parce qu'elles rejoignent leurs enfants dans le cadre du programme fédéral de réunification familiale ou encore parce qu'elles ont dû quitter leur pays pour fuir la guerre. Cette immigration récente provient de tous les coins du monde, principalement des pays en voie de développement.

¹ **Minorité visible.** Selon la loi sur l'équité en matière d'emploi, font partie des minorités visibles : « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». *Lexique de Statistique Canada.*

² **Immigrants.** Personnes ayant le statut d'immigrant reçu au Canada, ou l'ayant déjà eu. Un immigrant reçu est une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. *Lexique de Statistique Canada.*

³ MICC (2009), *Population immigrée recensée au Québec et dans les régions en 2006*, p.32.

Un des obstacles majeur à l'intégration de ces femmes immigrantes est l'apprentissage de la langue du pays. Ainsi, c'est difficile pour elles d'avoir accès aux services offerts, de connaître leurs droits ou encore de participer activement à la vie sociale et politique de la province. Selon des chiffres provenant de Statistique Canada (2001), 9 % des hommes immigrants ne connaissent ni le français, ni l'anglais, tandis que ce sont 19 % des femmes âgées (donc plus du double), qui ne connaissent aucune de ces deux langues. Ainsi, leur vie sociale se limite à leur communauté d'origine et à la famille. Autre fait non négligeable, 50 % des aînées immigrantes, arrivées entre 1991 et 2001, n'arrivaient pas à communiquer, ni en français, ni en anglais.

Quant au revenu moyen annuel des aînées québécoises en 2000, peu importe leur origine, immigrantes ou non, il représentait les deux tiers du revenu moyen des hommes, soit 17 279 \$ par rapport à 27 496 \$.⁴ Devant cet écart, il est difficile de parler d'équité.



Il faut encore se rappeler que les personnes âgées, récemment arrivées au Canada, n'ont pas accès à la Pension de la Sécurité de la vieillesse du Canada, étant donné qu'il faut avoir séjourné au pays durant dix ans pour avoir accès à cette pension. Ces femmes ont donc des revenus incertains qui proviennent soit de l'aide de dernier recours (aide sociale) ou soit de leurs enfants si elles sont parrainées par ces derniers;⁵ dans ce cas, elles n'ont pas droit à l'aide sociale et sont donc dépendantes économiquement. Pour contrer cette situation de précarité économique et linguistique, certaines d'entre elles travaillent comme femme de ménage, gardienne, ce qui leur permet d'avoir un petit revenu. Pour les femmes aînées immigrantes de 65 ans et plus, arrivées entre 1996 et 2001, le taux d'emploi était de 6,6 %.

Sur le plan social, ces femmes ont perdu le statut qu'elles avaient dans leur pays d'origine, au sein de leur famille et de la communauté, par exemple, comme sages-femmes, commerçantes, ou « expertes » des plantes médicinales. Elles se retrouvent isolées au Québec, même si elles demeurent avec leurs enfants et petits-enfants.

Quelques femmes issues de communautés ethnoculturelles et de minorités visibles se sont ouvertes un chemin et se sont engagées dans la transformation sociale du Québec, à travers

⁴ Revenu en 2000, Statistique Canada, 2001 (97F0009XCB2001043) in Mongeau, 2007, p. 111.

⁵ En général, les aînées immigrantes arrivées récemment ont été parrainées par leurs enfants. C'est rare qu'elles soient admises comme réfugiées ou qu'elles soient parrainées par le conjoint.

des organismes communautaires. Des aînées comme *Mamie Henriette* en témoignent (voir le texte « le parcours d'une mamie immigrante » dans ce dossier). Certaines, moins connues, se dévouent afin de trouver des logements convenables pour les aînées des minorités visibles, tandis que d'autres luttent contre la violence domestique et en faveur de la sécurité des personnes aînées.

Les femmes aînées devraient avoir accès aux services de santé ainsi qu'à des services sociaux adaptés, profiter d'interprètes linguistiques et culturels pour aider le personnel professionnel à donner de bons diagnostics et améliorer leurs conditions de santé. De plus, elles revendiquent l'accès à des revenus suffisants pour bien vieillir et demandent la reconnaissance de leurs acquis antérieurs, parce que dans leurs pays elles ont été travailleuses, commerçantes, sages-femmes, et, avant tout, elles sont les mères de personnes immigrantes qui oeuvrent au Québec et, à leur tour, ont des enfants québécois. Elles veulent pouvoir accéder plus rapidement aux prestations du programme de la Sécurité de la vieillesse ou de tout autre programme, sans être obligées d'attendre dix ans. Elles exigent le respect, non seulement des jeunes, mais de l'ensemble de la société.

Note : ce texte s'appuie aussi sur les références suivantes :

Lavoie, J-P., N.Gubernam, A. Bataglinni, H. Belleau, S. Brotman, **M.E. Montejo** et K.Hallouche. (2006). *Entre le soin et l'insertion. L'expérience des familles d'immigration récente qui prennent soin d'un proche*. Rapport de recherche. Centre de santé et de services sociaux Cavendish.

Mongeau, J. (2007). « Les personnes âgées immigrantes », *Vie des générations et personnes âgées : aujourd'hui et demain* vol. 2. Chapitre 7, pp. 83-115. Gouvernement du Québec.

[http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/pdf2007/generation_vol2_sy... \[pdf\] \(202 ko\)](http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/pdf2007/generation_vol2_sy... [pdf] (202 ko))

Montejo, M. E. (2007). *Les aînés issus des communautés ethnoculturelles au Québec et les services de santé et sociaux, un état de la situation*. Alliance des communautés culturelles pour l'égalité dans la santé et les services sociaux ACCÉSSS.

Maria E. Montejo

**Agente de développement à l'organisme Échange de services de LaSalle et
Chercheure autonome bénévole**